



L'an deux mille vingt-cinq, le quinze mai, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

<b>Date de Convocation</b>	30/04/2025
<b>Date d’Affichage</b>	02/05/2025
<b>Nombre de Conseillers en exercice</b>	<b>13</b>
Présents	8
<b>Votants</b>	<b>11</b>

**Étaient présents :**

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LEBOUÇ, Mme Laëtitia SALIOT.

**Absents excusés :**

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,  
Mr Patrick DEMARQUET donne pouvoir à Mr Christian LAN.  
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUÇ

**Absents :**

Mr Nicolas MARTINAIS  
Mme Sylvie COUPE

N°076-2025

**Validation du devis pour le contrôle de fonctionnement de l'électricité à l'Eglise et à la Salle la Foucherais**

Mme Stéphanie GARNIER, adjointe chargée des finances, présente la consultation pour le contrôle de fonctionnement de l'électricité et du gaz à l'Eglise et du gaz à la Salle la Foucherais. Nous avons consulté les entreprises KALEO et AET.

L'entreprise KALEO propose un devis d'un montant de 1 380.00 € HT pour l'entretien des installations gaz à l'église et à la salle des sports, l'entreprise AET propose un devis d'un montant de 300.00 € HT pour le contrôle électrique à l'église.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, l'unanimité, décide :**

- **De VALIDER** le devis de l'entreprise KALEO pour l'entretien des installations gaz à l'église et à la salle des sports, l'entreprise AET pour le contrôle électrique à l'église.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.
- 

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

